



COMPTE RENDU

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2017

Présents : Maryse FABRE, Jean-Luc DEYE, Michèle SOLOWETCHICK, Jean-Gabriel MAYEUR, Caroline FAVIER, Christian DEDECKER, Brigitte LEGRAND, Stéphane BERTIN

Absents excusés : Benjamin MAILLAND ayant donné pouvoir à Michèle SOLOWETCHICK

Absents : Mathilde BERGER, Claude SEUREAU

Exonération des pénalités de retard du marché public Mairie

Madame le Maire expose à l'assemblée que la Trésorerie demande la liquidation des pénalités de retard conformément aux clauses du CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières) concernant le marché public de la Mairie. Vu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de ne pas faire application de l'article 4.3 du CCAP concernant les pénalités de retard pour les entreprises des lots 1 à 8 et renonce à l'application des pénalités de retard pour dépassement des délais d'exécution.

La séance est levée à dix neuf heures.

Le Maire,

Maryse FABRE

